

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 60 (1968)  
**Heft:** 5

**Artikel:** 40 ans d'organisation scientifique du travail  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-385491>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 40 ans d'organisation scientifique du travail

Avec l'autorisation de l'*Ordre professionnel*, nous reproduisons cet intéressant historique de l'Association d'organisation scientifique du travail, plus connue sous le sigle Adost, signé de M. Emmanuel Borel, président d'honneur de cette institution très active :

C'est au cours du second semestre de 1928 qu'a été créée la « Commission romande de rationalisation » (Lutte contre le gaspillage) dont la dénomination a été changée en « Association d'organisation scientifique du travail (Adost) » en 1945.

Les fondateurs étaient :

MM. Henri Muret, président de l'Office suisse d'expansion commerciale à Lausanne,  
Adrien Brand, industriel à Bienne,  
Pierre Dubied, industriel à Couvet,  
Robert Stadler, industriel à Cossonay,  
Aloys Hentsch, économiste à Genève.

Les statuts de cette association sans but lucratif ne furent définitivement adoptés que le 24 avril 1929. L'article 2 stipulant le but de l'association avait la teneur suivante :

*Le but de l'association est de grouper et de coordonner tous les efforts intéressés au développement de la rationalisation en Suisse romande, d'en faire connaître le but et l'utilité et d'en répandre l'esprit dans tous les milieux par une éducation et une propagande appropriées. Elle entreprend l'étude des questions de rationalisation et provoque entre les intéressés des échanges de vues et de renseignements à leur sujet. L'association doit assurer également la représentation de ces efforts vis-à-vis des institutions suisses, étrangères et internationales et travaille dans certains cas en commun avec elles.*

Sous l'impulsion de M. Aloys Hentsch, secrétaire général, la société prit un rapide développement. Parcourant la Suisse romande en missionnaire, M. Hentsch, pour qui c'était un apostolat, s'intéressait surtout à la lutte contre le gaspillage. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que ce but ait été même partiellement atteint !

Convaincu de la nécessité de devoir disposer de plus de temps qu'il n'en pouvait consacrer à sa fonction, M. Hentsch démissionna et fut remplacé en 1937 par le professeur Charles Burky, de Genève.

La guerre mondiale et la période politique troublée qui la précéda ne permirent pas de réaliser de grandes choses ; l'activité fut forcément mise un peu en veilleuse mais ne cessa pas. La documentation n'étant plus tenue régulièrement à jour, elle perdit une partie de sa valeur. Toutefois, les efforts furent concentrés sur la revue « Chefs » qui suc-

cédait au « Bulletin d'information de la Commission romande de rationalisation », ce qui permit de maintenir un lien entre les membres de l'association.

En 1944, conscient des problèmes qui allaient se poser dans l'après-guerre, le comité directeur étudia les voies et moyens de réorganiser l'association pour lui permettre de jouer le rôle qu'elle aurait à remplir. Un secrétariat permanent fut établi au numéro 1 de la place du Lac à Genève, et un secrétaire général permanent désigné en la personne de M. Jacques Chapuis, collaborateur de l'OSEC, qui fonctionna en 1937 en qualité de chef du pavillon suisse à l'Exposition internationale de Paris. Diplômé du « Centre de perfectionnement dans l'administration des affaires », M. Chapuis, élève, collaborateur ou ami des organisateurs les plus connus, était l'homme qu'il fallait à l'Adost pour établir une collaboration fructueuse avec les industriels et commerçants. Depuis une quinzaine d'années, il avait déjà prêté son appui à notre mouvement.

En dépit des difficultés énormes que rencontrent les groupements qui se proposent un but d'intérêt général, l'association fit un nouvel effort pour étendre son action. Elle porta l'accent sur l'organisation de cours, de journées d'étude et de conférences sur une quantité de sujets concernant l'industrie, le commerce et l'organisation des entreprises; elle organisa aussi quelques voyages d'études.

La réouverture des frontières dès 1946, suivie de la reprise progressive du commerce international, posait de nouveaux problèmes. De nombreuses relations furent renouées avec les comités des organismes parallèles aux nôtres dans les pays étrangers.

La collaboration existant depuis de nombreuses années entre « l'Institut d'organisation industrielle » près l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich et notre association s'est concrétisée en 1946, sur l'initiative de l'Adost, par la création d'un « Comité national suisse d'organisation scientifique » qui est devenu automatiquement l'organe représentatif de notre pays vis-à-vis de l'étranger et a été reconnu comme tel par les institutions internationales intéressées.

Ce comité national, dont le secrétaire général était M. Chapuis, avait son siège à Genève dans les bureaux de l'Adost, transférés au numéro onze de la rue Céard. Il fut agréé par le « Comité international de l'organisation scientifique ». Une lacune avait donc été comblée en faveur de notre pays, qui pouvait désormais s'associer aux importants travaux auxquels participaient déjà tous les grands pays industriels du monde.

Malheureusement, faute d'appuis et de moyens financiers, l'activité de ce comité fut ralentie au bout de quelques années. L'Adost n'en continua pas moins à entretenir d'excellentes relations et une permanente collaboration avec les grandes associations professionnelles et les syndicats suisses, ainsi qu'avec les groupements poursuivant des buts similaires aux nôtres.

En 1959, appelé à la tête d'une importante entreprise, M. Chapuis donna sa démission de secrétaire général mais consentit à reprendre la présidence pour un court temps, durant lequel devait être revue complètement la structure de l'association.

Cet effort de réorganisation a été poursuivi, dès 1963, par M. Samuel Campiche, industriel à Genève et président actuel de l'Adost, qui est aidé en cela par un comité actif, dont les commissions s'attachent à la promotion des différentes activités de l'association: conférences, cours et séminaires, revue «Chefs» et service de documentation.

L'effort entrepris porte ses fruits, puisque l'Adost peut organiser cette année vingt-cinq manifestations, soit le triple des années précédentes.

Elle a développé son service de documentation et peut désormais offrir à ses adhérents tous les ouvrages récents consacrés à l'organisation et à la gestion. Ces matières sont également traitées dans sa revue «Chefs» qui, grâce aux collaborations engagées avec d'autres revues étrangères, offre aux cadres de Suisse romande des articles sur toutes les disciplines de l'économie d'entreprise.

## Bibliographie

*L'Education professionnelle.* – Sous le titre «L'Education professionnelle», l'OCDE publie un rapport rédigé par M. Roger Grégoire, conseiller d'Etat, président du Conseil de gestion du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale (France).

Ce rapport fait la synthèse des informations sur la question et a pour objet de dégager les principales lignes de force suivant lesquelles s'élaborent les nouvelles politiques à un moment où une refonte des systèmes éducatifs existants a déjà été amorcée dans plusieurs pays.

*Les Emprunts étrangers en Suisse (depuis 1945)*, par Luc Berthoud. Editions P.-G. Keller, Zurich. – Cette thèse intéressante de quelque 260 pages, présentée à l'Ecole des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne, se propose d'analyser l'influence des émissions étrangères sur le marché des capitaux et sur l'essor de notre industrie d'exportation, à la lumière des statistiques de la Banque Nationale Suisse et d'informations recueillies auprès de milieux de l'économie.

L'auteur s'est efforcé principalement d'examiner les emprunts étrangers émis depuis 1945, mais sans négliger ceux d'avant 1939 commentés dans l'historique et pris en considération dans les comparaisons statistiques.

Divisé en quatre parties, cet ouvrage substantiel traite des emprunts étrangers en Suisse, de leur influence dans la politique monétaire, des intérêts de l'économie suisse et de la défense des intérêts des obligataires.

Après avoir pris en considération le déclin relatif de la position de nos banques, l'auteur plaide en conclusion en faveur d'une reprise des emprunts étrangers en Suisse.

M.